

Rencontres

15.11.17

Migrer d'une langue à l'autre ?

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

L'accueil des réfugiés :
les expériences allemande et française

Journée d'étude du mercredi 15 novembre 2017
organisée par la Délégation générale à la langue française
et aux langues de France au Musée national de l'histoire
de l'immigration, avec le soutien de la direction régionale
des Affaires culturelles d'Île-de-France

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Migrer d'une langue à l'autre ?

L'accueil des réfugiés :
les expériences allemande et française

Journée d'étude du mercredi 15 novembre 2017
organisée par la Délégation générale à la langue française
et aux langues de France au Musée national de l'histoire
de l'immigration, avec le soutien de la direction régionale
des Affaires culturelles d'Île-de-France

Sommaire

- 3 Ouverture
Hélène Orain, directrice générale de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée

Loïc Depecker, délégué général à la langue française et aux langues de France
- 7 Table ronde — Les enjeux politiques de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil
- 24 Table ronde (*suite*) —
Les enjeux politiques de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil
- 35 Table ronde — Des démarches et des outils pour l'apprentissage de la langue du pays d'accueil
- 54 Littérature de l'exil :
écrire dans la langue d'accueil
- 62 Annexe — Carte des régions (*Länder*) de la République fédérale d'Allemagne

Ouverture

Hélène Orain

Directrice générale de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée

Je vous souhaite la bienvenue au Palais de la Porte Dorée pour cette cinquième journée d'étude sur le thème « Migrer d'une langue à l'autre ? », organisée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, en partenariat avec la DRAC Île-de-France et le musée national de l'Histoire de l'immigration (MNHI).

Comme vous le savez, une nouvelle loi sur l'asile, l'accueil et l'intégration est en préparation pour le début de 2018, ce qui donne lieu à de nombreuses discussions, à l'intérieur des administrations et avec les associations, afin de préparer ce texte. Les questions de l'accueil et de l'intégration sont extrêmement présentes dans notre musée depuis toujours. La question de la langue est, à ces égards, essentielle, notamment pour exprimer et réparer les blessures de l'exil et du voyage. Vous avez certainement entendu parler, ces deux derniers jours, de la situation en Libye, des camps de rétention et de l'esclavage qui y est pratiqué. Ce sont les traumatismes très forts vécus avant et pendant le voyage de migration qui sont difficiles à réparer. Sans les mots, la résilience est quasiment impossible.

3

La langue constitue aussi l'outil essentiel de l'intégration parce qu'elle permet les interactions entre un migrant et les hommes et les femmes vivant dans la société d'accueil. Plus on multiplie les interactions, plus le processus de socialisation se produit et meilleure est l'intégration.

La langue me paraît surtout essentielle pour que ces hommes et femmes puissent retrouver leur dignité et l'exprimer dans la société d'aujourd'hui. La ministre de la Culture, Françoise Nyssen, nous a fait l'amitié de partager il y a quelques semaines la célébration du dixième anniversaire du Musée. Elle a évoqué à cette occasion la manière dont la culture peut

participer, pour les hommes et les femmes migrants, à la reconquête de la dignité perdue.

Cette année, la comparaison des expériences française et allemande est attendue, notamment parce qu'elle permettra d'échanger les bonnes idées et les pratiques intéressantes qui existent de part et d'autre.

Vous évoquerez ce matin les enjeux politiques de l'apprentissage de la langue, puis cet après-midi, les outils pouvant être développés pour cet apprentissage. En fin de journée seront évoquées la thématique de la littérature et la manière dont la langue littéraire peut contribuer à ces apprentissages.

Tout ceci s'inscrit dans le cadre d'un festival que le Musée organise actuellement, intitulé « *Welcome ! migrations et hospitalité* ». Des œuvres de Babi Badalov, lui-même artiste réfugié, sont exposées dans plusieurs salles du palais auxquelles vous pouvez accéder.

- 4 La question du dialogue se trouve enfin au cœur de l'exposition « Lieux saints partagés », présentée actuellement au Musée, qui évoque la question des identités religieuses à partir des lieux de pèlerinage et sanctuaires où s'entremêlent et se croisent les trois religions monothéistes, d'Israël à la Tunisie en passant par Lampedusa et la France, sur les traces des migrations.

Il existe des peurs dans notre société qui doivent être entendues. Le racisme a sa propre langue, son vocabulaire et sa grammaire. Nous devons être attentifs à cette langue et à ce vocabulaire, qui se propagent, souvent sous la forme d'islamophobie, mais pas seulement. L'an prochain sera programmé de nouveau, du 17 au 23 mars, notre grand festival contre le racisme et l'antisémitisme. La prochaine grande exposition du Musée, au printemps, sera consacrée aux Tsiganes et s'efforcera d'interpeller et d'interroger la perpétuation d'un racisme socialement accepté contre ces populations.

Loïc Depecker

Délégué général à la langue française et aux langues de France

Merci à Hélène Orain de nous accueillir une fois de plus dans cette belle maison, lieu extraordinaire où l'architecture, l'histoire, ainsi que l'idée qui l'anime, rendent sa fréquentation très émouvante.

La journée d'étude de cette année est placée sous le signe de la refonte de la politique d'intégration des étrangers en France, en ce qui concerne en particulier l'apprentissage du français. Cette refonte a été annoncée par le Président de la République et fait actuellement l'objet d'une mission confiée à Aurélien Taché, député du Val-d'Oise. Ce nouveau contexte sera rappelé par deux de nos intervenants aujourd'hui : Agnès Fontana, directrice de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité au ministère de l'Intérieur, et le préfet Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, que je remercie pour leur présence.

Le ministère de la Culture entend contribuer pour sa part à l'accueil des réfugiés en faisant de l'action culturelle un tremplin pour la découverte et la pratique du français. Un certain nombre de projets répondant à cet objectif ont été retenus depuis 2015 dans le cadre d'appels à projets nationaux « Action culturelle et langue française » que pilote la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Cette opération a permis de soutenir en 2015 et 2017 plus de 300 projets sur tout le territoire national parmi les quelque 1 300 projets proposés¹.

5

Il a beaucoup été question de la maîtrise du français lors de l'édition 2016 de notre journée d'étude. Cette année, nous avons voulu nous pencher sur la question plus spécifique des réfugiés en lien avec l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Pour traiter cette question brûlante d'actualité, la comparaison avec l'Allemagne s'imposait d'elle-même. Nous avons pour cette raison fait le choix de confronter l'expérience française à l'expérience allemande. La présente journée s'inscrit de fait dans une démarche de coopération entre nos deux pays, que nous souhaiterions voir élargie à l'ensemble des politiques linguistiques.

¹ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Action-culturelle-et-langue-francaise>

« Migrer d'une langue à l'autre », cela veut dire tout à la fois se retrouver dans une autre langue, dans une autre culture et en quelque sorte dans un autre monde. Ce sont là des questions complexes aux multiples implications, sur lesquelles nous essaierons de continuer à travailler au cours des années qui viennent.

J'adresse mes remerciements aux partenaires de la journée, tout particulièrement au Goethe Institut France et à la Fondation Heinrich Böll, à nos invités venus d'Allemagne et de France, à mon équipe comme à celle du MNHI qui ont construit cette journée ensemble. Très bonne journée à tous !

Table ronde

Les enjeux politiques de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil

Participent à la première partie de la table ronde :

Martin Lauterbach

Chef du bureau Intégration, Office fédéral pour les migrants et les réfugiés en Allemagne (*Bundesamt für Migration und Flüchtlinge / BAMF*)

Agnès Fontana

Directrice de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité, ministère de l'Intérieur

7

Anna Deparnay-Grunenberg

Présidente du groupe des Verts au conseil municipal de Stuttgart en Allemagne

Luc Gruson

Chargé de mission auprès de la ministre de la Culture pour la dimension culturelle de l'accueil des migrants

La table ronde est animée par **Frédéric Lemaitre**, journaliste au *Monde*.

Frédéric Lemaitre

J'ai été correspondant du *Monde* à Berlin entre 2010 et 2016 et j'ai donc vu de très près, à partir de l'automne 2015, l'arrivée des réfugiés en Allemagne. Ça a été un moment extrêmement fort et le décalage entre la France et l'Allemagne n'a sans doute jamais paru aussi important qu'à ce moment-là.

Monsieur Lauterbach, vous étiez en 2015 chargé de l'intégration au sein de l'Office fédéral pour les migrants et les réfugiés, opérateur du ministère de l'Intérieur allemand. Comment avez-vous vécu ce qu'on a appelé la « crise des réfugiés » ?

Martin Lauterbach

8

L'année 2015 a marqué une rupture dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne et représenté un incroyable défi qui a permis de faire bouger les lignes. Nous y étions davantage préparés que dans les années 90, lors de la précédente vague de réfugiés, où nous étions persuadés de ne pas être un pays d'immigration. On se préoccupait à cette époque, au niveau fédéral, d'instruire la demande d'asile avant de réfléchir à l'intégration qui était du ressort des *Länder* (c'est-à-dire des régions) et le marché du travail était fermé aux demandeurs d'asile. Nous avons su tirer les leçons des années 90 : dans un premier temps avec la loi de 2005 relative à l'immigration, puis à partir de 2015 en réponse à la « crise des réfugiés ». C'est ainsi que nous avons conçu une politique d'intégration mise en œuvre au plan fédéral. Le marché du travail est désormais accessible au bout de trois mois aux demandeurs d'asile dont on sait qu'ils obtiendront un statut protecteur. Il s'agit ici de parer aux besoins au plus vite, ce que nous n'avions pas fait dans les années 90 et dont nous payons le prix aujourd'hui.

Le premier défi réside dans le nombre de personnes accueillies : nous avons reçu 470 000 demandes d'asile en 2015, chiffre largement dépassé en 2016 avec 740 000 demandes. Pour être en mesure de répondre aux

besoins d'apprentissage de la langue allemande, nous avons fait appel à des centaines d'organismes de formation, nous avons recruté 10 000 formateurs intervenant dans les cours d'intégration (*Integrationskurse*) et nous avons élevé leur niveau de rémunération. Pour développer nos capacités de formation, nous avons relevé le niveau d'investissement budgétaire. Pour les seuls cours d'allemand jusqu'au niveau B1 et le module de 100 heures d'initiation à la société allemande, son histoire et sa culture, nous disposons en 2017 d'un budget de 850 millions d'euros.

L'accès au marché du travail est un des objectifs des formations linguistiques que nous mettons en place. L'offre de formation est diversifiée, elle compte notamment des cours d'alphabetisation.

Pour autant, il ne fait pas de doute que nous devons, au cours des années qui viennent, faire évoluer les programmes de formation existants et développer des programmes plus ciblés, notamment sur les objectifs professionnels, en combinant cette dimension à la dimension purement linguistique. Il s'agira de proposer une formation linguistique à visée professionnelle à la suite de la formation visant le niveau B1.

9

Nous avons par ailleurs été attentifs à prévoir dans la formation des formateurs la prise en compte du traumatisme vécu par les réfugiés.

Frédéric Lemaitre

Si je comprends bien, le défi était avant tout quantitatif en 2015 et 2016 et l'Allemagne a su relever ce défi. Quels sont aujourd'hui les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés ?

Martin Lauterbach

Il s'avère que le défi quantitatif continue de se poser en termes de capacité. L'offre de formation est perfectible, notamment dans les zones rurales. D'une façon générale, néanmoins, ce sont les aspects qualitatifs qui

constituent notre principale difficulté aujourd’hui. En effet, le taux de décrochage en cours de formation est élevé (de nombreux apprenants ne suivent pas les cours d’intégration jusqu’à la fin) et les résultats aux tests de langue sont assez décevants. Il s’agit aussi de mieux articuler entre elles les différentes offres de formation, au niveau fédéral, au niveau des régions et des communes, en veillant à assurer la continuité des parcours de formation. Un effort d’organisation et de coordination est ici indispensable.

De nombreux bénéficiaires sont dépassés par le rythme des cours d’initiation à la pratique de la langue, à vocation très générale. En réponse à cette difficulté, nous devrions pouvoir proposer des modules d’initiation moins ambitieux en termes de niveau. Au-delà des offres standard, il faut aussi des offres d’accompagnement qui les complètent. Il existe des formations spécialement conçues pour les femmes, lesquelles ont parfois peur de venir – ce à quoi peut s’ajouter le problème de la garde des enfants.

10

Frédéric Lemaitre

Comment s’articule le travail avec les associations et la société civile au niveau des *Länder* ?

Martin Lauterbach

Nous ne pourrions rien faire sans le concours des communes, des *Länder* et de la société civile. Nous avons mis un certain temps à en prendre conscience et c’est une leçon que nous retenons pour l’avenir.

Frédéric Lemaitre

Madame Fontana, vous êtes directrice de l’accueil, de l’accompagnement et de l’intégration des étrangers au sein du ministère de l’Intérieur. Pouvez-vous nous décrire votre mission ?

Agnès Fontana

Au sein de la Direction générale des étrangers en France (DGEF), la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) est chargée de la politique d'intégration des étrangers, qu'ils soient réfugiés ou autorisés à séjourner en France à un autre titre. La DGEF compte également une Direction de l'asile, chargée plus spécifiquement, en lien notamment avec l'OFPRA (l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides), du traitement et de l'orientation des demandeurs d'asile et des réfugiés.

L'étranger autorisé à séjourner en France se voit proposer un parcours d'intégration républicaine dont la première étape est le contrat d'intégration républicaine, qui comprend un entretien approfondi d'orientation avec un chargé de mission de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Celui-ci reçoit l'étranger pour faire le point sur l'ensemble de ses besoins (administratifs, sanitaires, sociaux, professionnels ou encore pour la prise en charge des enfants) et l'oriente vers les services à même de répondre à ses besoins, en lui expliquant les premières démarches à réaliser. Le niveau de langue de l'étranger est testé lors de cet entretien. Suivant son positionnement au regard du niveau européen A1, il sera orienté vers des cours de langue de 50, 100 ou 200 heures, voire vers le niveau A2.

11

L'étranger bénéficie également de deux journées de formation civique, l'une tournée vers les valeurs de la République, l'autre consacrée à une présentation des institutions de la vie publique et de la vie quotidienne en France. Il poursuit ensuite son parcours avec des cours de langue complémentaires qui ciblent le niveau A2, puis B1.

Il est à noter que nous avons conclu en novembre 2016 un accord avec Pôle emploi pour une meilleure prise en charge des étrangers primo-arrivants afin qu'ils puissent plus aisément accéder à l'emploi.

Nous sommes très admiratifs de l'exemple allemand, qui constitue pour nous un modèle. Nos deux pays sont, à l'évidence, très différents. Les politiques d'intégration ont commencé à se mettre en place en France à partir des années 1975 ou 1976, ce qui représente une antériorité. Celle-ci

peut constituer un avantage mais aussi un inconvénient. Peut-être n'avons-nous pas pris la mesure, en particulier, de l'ampleur de la crise des réfugiés : nous avons continué à faire ce que nous faisons déjà, alors que le contexte imposait un changement d'échelle. Nous sommes admiratifs en particulier du volume d'accompagnement proposé par l'Allemagne pour l'apprentissage de la langue, avec un forfait de base de 600 heures (voire 900 heures pour certains publics), associé à 100 heures de formation civique, contre 12 heures en France. Nous sommes enfin admiratifs devant l'engagement de l'ensemble des acteurs de la société allemande.

Frédéric Lemaitre

Monsieur Lauterbach, je crois que vous avez dit qu'avant 2015, il était impensable de débiter les formations en langue tant que le demandeur d'asile n'avait pas obtenu une réponse de l'administration. Vous avez, depuis, décidé de commencer ces formations le plus vite possible.

12

Martin Lauterbach

Le forfait de 700 heures qui est aujourd'hui proposé en Allemagne comprend effectivement 600 heures d'apprentissage de la langue et 100 heures de formation civique et culturelle. Ce dispositif existe depuis 2005, en application de la loi sur le séjour des étrangers. À cet accompagnement s'ajoute un volume horaire de 100 000 heures de soutien particulier (alphabétisation, cours destinés aux femmes ou centrés sur le thème de la parentalité, etc.).

Frédéric Lemaitre

Quel rôle jouent les enfants dans l'intégration par la langue des parents et comment se déroule la scolarisation des enfants ? Quel rôle joue par ailleurs le monde du travail dans ce processus d'intégration ?

Martin Lauterbach

Les enfants ne relèvent pas de notre compétence mais des *Länder* en fonction des politiques de droit commun. Différents types d'initiatives ont été mis en place suivant les *Länder*. Certains ont créé des classes de bienvenue. Tous ont besoin de personnel qualifié.

En ce qui concerne le travail, les migrants peuvent accéder au marché du travail, au bout de trois mois, sur décision de différentes autorités compétentes en matière d'accueil des étrangers. Les premières études font état, cependant, de difficultés d'insertion professionnelle. Un chiffre : parmi les personnes ayant acquis leur statut de réfugié entre 2009 et 2012, 36 % seulement ont réussi leur insertion. Ces études ont également mis en évidence la forte volonté des réfugiés d'accéder à un emploi.

Frédéric Lemaitre

Quel est le nombre de réfugiés accueillis en France, Madame Fontana ?

Agnès Fontana

Les chiffres de la demande d'asile et de la reconnaissance d'un statut sont sans commune mesure avec les chiffres allemands : nous avons recensé en France 80 000 demandes d'asile en 2015 (pour 26 818 décisions d'octroi du statut de réfugié ou de protégé subsidiaire reconnus la même année, y compris devant la CNDA), nombre passé à 85 700 en 2016 (pour 36 553 décisions de protection internationale cette même année). La France était le premier pays européen par le nombre de demandeurs d'asile en Europe avant 2015, ce n'est plus le cas depuis la crise des réfugiés de 2015.

L'accès à un travail signifie l'accès à l'autonomie personnelle et constitue un vecteur de socialisation essentiel. Il s'agit donc d'une dimension importante des politiques d'intégration. L'accord conclu en novembre

2016 entre notre direction, l'OFII et Pôle emploi vise notamment à une meilleure transmission des informations détenues par nos organismes vers Pôle emploi, ce qui devrait améliorer de façon significative l'accueil des primo-arrivants par Pôle emploi. Un obstacle majeur est aujourd'hui la langue : le monde du travail attend des réfugiés qu'ils aient de bonnes bases en français. C'est la raison pour laquelle nous allons nous efforcer de développer nos formations en langue et d'en augmenter la durée. Nous avons déjà pris une décision permettant aux personnes ne parvenant pas à atteindre le niveau A1 de bénéficier de 20 % d'heures supplémentaires. Nous allons également développer les cours de français à objectif professionnel, dont nous savons qu'ils sont un facteur notable de motivation et d'intégration. Il s'agira de cours axés en particulier vers des secteurs d'activité où existe une demande significative, tels que l'hôtellerie et la restauration, le bâtiment et les travaux publics, l'entretien... Nous devrions disposer de crédits pour de telles initiatives à compter de l'an prochain.

14

Frédéric Lemaître

Anna Deparnay-Grunenberg, vous êtes franco-allemande et élue des Verts à la ville de Stuttgart, dans le Bade-Wurtemberg. Quel bilan tirez-vous des deux dernières années ?

Anna Deparnay-Grunenberg

J'ai effectivement passé une partie de mon enfance en France, mais je vis depuis longtemps en Allemagne. J'ai vécu l'année 2015, avec cette ouverture de l'Allemagne aux flux migratoires, de façon extrêmement forte du point de vue émotionnel. La « crise des réfugiés » s'est produite dans un contexte économique prospère et à un moment où de nombreux intellectuels allemands s'interrogeaient sur la transformation de nos sociétés, ce qui a provoqué un enthousiasme et une forte émotion dans le pays, où des milliers de personnes ont manifesté leur volonté d'aider.

En ce qui concerne la ville de Stuttgart, nous avons dû faire face à l'arrivée de 8 000 personnes du jour au lendemain. Nous avons d'abord dû relever le défi du logement dans une ville où l'immobilier était déjà très dense, ce qui nous a notamment conduits à créer des logements provisoires. L'administration allemande, dont on connaît la lenteur habituelle, a fait preuve d'une grande réactivité afin de permettre à toutes ces personnes d'être logées dignement.

Frédéric Lemaitre

Rappelons qu'en Allemagne s'applique une règle qui établit la répartition des réfugiés par *Land*. Les grands *Länder* appliquent le même principe aux villes de leur périmètre, et ainsi de suite jusqu'aux arrondissements de Stuttgart, en l'occurrence.

Anna Deparnay-Grunenberg

Cet afflux massif, et l'émotion qu'il a suscitée dans le pays, ont donné lieu à une sorte de compétition parmi les élus des arrondissements de la ville, qui ne voulaient pas se distinguer par leur incapacité à traiter le problème. Du fait de cette émulation positive, nous n'avons eu besoin de recourir à des gymnases qu'à deux reprises, durant quelques mois seulement. Les bénévoles, nombreux, ont aussi contribué à faciliter l'apprentissage de la langue, de façon certes désordonnée et non professionnelle, mais avec beaucoup d'entrain et de bonne volonté. L'administration allemande a su mettre des locaux à disposition pour la réalisation de ces initiatives. Nous avons eu aussi la chance de voir tous les partis politiques s'aligner au plan national (mis à part l'AfD, *Alternative für Deutschland*), pour considérer qu'il nous incombait à tous, collectivement, d'œuvrer à la bonne gestion de cette crise.

Au niveau municipal, nous faisons appel à des traducteurs et créons des postes d'accompagnement des bénévoles et des entreprises, afin de faciliter l'accueil des réfugiés. Des programmes sont mis en place avec les associations

sportives, car le sport est un vecteur d'intégration à part entière. Des « mini-jobs » sont créés par la municipalité en direction des réfugiés assurant leur activité l'après-midi, la matinée étant consacrée aux cours de langue.

Nous avons cependant des difficultés à garder certains bénévoles. La ville de Stuttgart, qui compte 600 000 habitants, a recensé jusqu'à 8 800 demandeurs d'asile alors que ses infrastructures sont conçues pour accueillir 1 500 personnes. Mais nous avons recensé plus de 10 000 personnes engagées, d'une façon ou d'une autre, dans le soutien aux réfugiés. Leur engagement va de quelques heures par mois à un engagement à temps plein, parfois jusqu'à l'épuisement, notamment chez les retraités.

16 Aujourd'hui, on assiste à des phénomènes intéressants, comme le développement de l'offre de cours d'arabe, en raison d'une demande émanant d'une partie de la population allemande qui souhaite venir en aide aux réfugiés. Stuttgart bénéficie d'une situation économique tout à fait enviable, puisque le chômage y est quasiment inexistant. La ville souffre, de ce fait, d'une pénurie de personnel qualifié, notamment dans l'artisanat, et nous voyons des réfugiés se former aux métiers de l'artisanat, ce qui donne lieu à des histoires très fortes de transmission ou de reprise d'entreprises.

L'implication des artistes doit aussi être soulignée. Je pourrais vous parler de dessins qui constituent une base de dialogue pour traiter de sujets délicats tels que la gêne que peut éprouver une personne à voir deux personnes de même sexe s'embrasser dans l'espace public. Il y a des problèmes sur le plan de l'acculturation, ce qui peut se traduire par exemple par les difficultés des hommes dans leur rapport aux femmes.

Frédéric Lemaitre

Si la France s'est dotée d'un musée de l'immigration, celui-là même où nous nous trouvons aujourd'hui, ce n'est pas le cas en Allemagne où il existe en revanche un musée de l'émigration, situé à Bremerhaven – lequel a du reste ouvert un pavillon dédié à l'immigration, sans pour autant modifier son intitulé.

Luc Gruson, vous avez été rapporteur, l'an dernier, du rapport final d'un groupe de travail pour la Commission européenne sur le thème de la culture et l'art au service du dialogue interculturel dans le contexte de la crise des migrants et des réfugiés. Quel rôle peuvent jouer la langue et la culture dans l'accueil des migrants ?

Luc Gruson

Revenons d'abord sur quelques définitions. Nous parlons ici de réfugiés au sens administratif. En France, les aides débutent au moment où la personne a obtenu un statut de réfugié.

Au ministère de la Culture, nous ne nous sommes pas interrogés, de prime abord, en fonction des catégories administratives, mais nous nous sommes demandé ce que la culture pouvait apporter pour favoriser l'accueil des réfugiés en France, ce qui a conduit à mettre en exergue le principe de dignité humaine.

17

En 2015, le monde de la culture découvrait largement la question des réfugiés, alors que le ministère de la Culture a toujours été animé par une vision universaliste très large. La DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) a notamment lancé en 2015 un appel à projets national intitulé « Action culturelle et langue française » – reconduit cette année – qui a permis de soutenir des projets culturels² mis au service de l'apprentissage du français. Nous voyons que les projets portés par les associations proposent fréquemment des activités culturelles pour favoriser l'apprentissage du français (ateliers d'écriture, visite de musées, activités théâtrales, etc.). Un vide reste à combler entre le moment où les migrants arrivent et celui où ils peuvent accéder aux cours de français dans le cadre des dispositifs décrits par Madame Fontana. C'est dans ce laps de temps, en particulier, qu'intervient un certain nombre d'associations soutenues par le ministère de la Culture.

² <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Maitrise-de-la-langue/Action-culturelle-et-maitrise-du-francais>

Un autre projet a émergé, l'Atelier des artistes en exil, situé dans le 18^e arrondissement de Paris. Une des premières demandes des artistes, avant même d'avoir obtenu un statut, réside dans l'apprentissage du français. Cette demande d'apprentissage précoce de la langue est récurrente et régulièrement relayée par tous nos partenaires. Le préfet chargé de la coordination de l'accueil des réfugiés au ministère de l'Intérieur, Kléber Arhoul, soulignait même qu'il serait idéal que les réfugiés commencent à apprendre le français avant de faire le voyage vers la France, même s'il s'agit certainement d'un vœu pieux. Nous voyons aussi que la francophonie et la pratique du français constituent un puissant moteur de migration vers la France lorsque l'exil devient nécessaire. De son côté, le ministère de la Recherche a lancé le programme PAUSE (Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil), qui a vocation à accueillir des scientifiques menacés de mort dans leur pays. Les Turcs représentent un tiers des scientifiques accueillis dans ce cadre, ce qui nous rappelle que les personnes menacées de mort ne viennent pas seulement de pays en guerre.

18 Plus généralement, le ministère de la Culture a pour priorité de s'adresser aux enfants et aux jeunes, en faisant en sorte que 100 % des enfants présents en France, quel que soit leur statut, aient accès à l'éducation artistique et culturelle. Le ministère va lancer l'an prochain des actions destinées aux enfants de migrants et aux mineurs isolés – de plus en plus présents en France – afin qu'ils aient accès à l'apprentissage de la langue mais aussi à des activités d'initiation artistique.

J'ai par ailleurs fait partie, l'an dernier, d'un groupe de travail européen dont l'objectif était de faire des propositions à la Commission européenne sur la façon dont la culture et l'art (dans le contexte de la crise des réfugiés mais aussi du *Brexit*) pouvaient réinstaurer du « vivre ensemble » dans cette Europe dont la cohésion est menacée. Il était frappant de constater les très grandes différences d'approche entre les États (22 États membres de l'Union européenne étaient représentés au sein du groupe). La France et l'Allemagne avaient des approches très similaires, à une différence notable près, qui est une sorte de méfiance française, sans doute une vieille tradition de la République, vis-à-vis de la langue d'origine des migrants. L'Allemagne semble plus favorable au bilinguisme pour ces personnes, c'est là, peut-être, un axe de réflexion pour la France. Ainsi, les bibliothèques

allemandes proposent de plus en plus des ouvrages bilingues ou en langues d'origine pour les publics de réfugiés et de migrants.

Pour le reste, ce groupe de travail sur « La culture et l'art au service du dialogue interculturel dans le contexte de la crise des migrants et des réfugiés » a mis en évidence l'importance des projets culturels impliquant une participation active des migrants. Je vous invite à consulter la synthèse du rapport³ : 300 projets européens représentant à nos yeux d'excellentes pratiques ont été répertoriés et constituent un inventaire très riche accessible à tous. Les « bons » projets sont notamment ceux qui mêlent les publics (migrants, bénévoles ou représentants de la société d'accueil). Ce sont aussi des projets articulant une autre dimension d'intégration avec la culture, par exemple la culture et le logement, ou la culture et l'insertion professionnelle, tant il est apparu que la culture ne pouvait rien faire seule pour l'intégration.

De la même façon, l'État ne peut prendre en charge seul l'intégration des migrants, ce qui appelle une participation de la société civile et des collectivités territoriales. Chacun détient une partie des clés nécessaires pour réussir l'intégration.

19

Échanges avec la salle

Isabelle Devaux

ville de Paris, service Égalité

La ville de Paris s'est mobilisée dans le cadre d'un plan « migrants », aux côtés notamment de l'État. Elle a pu se mobiliser ainsi parce qu'elle s'est appuyée sur un réseau très dense d'associations parisiennes qui jouent un rôle majeur depuis longtemps pour l'apprentissage du français.

³ <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/31240289-3169-11e7-9412-01aa75ed71a1/language-fr>

Mohamed Larbi Haouat

Président de l'ASILEC à Sarcelles

Je suis président de l'Association de solidarité pour l'intégration par les langues, l'éducation et la culture (ASILEC) à Sarcelles. Vous avez mis le doigt sur certaines différences existant entre l'Allemagne et la France. L'une d'elles m'apparaît clairement : l'Allemagne s'efforce de répartir ses étrangers dans ses villes et ses *Länder*, tandis que la France s'emploie à les refouler, en particulier vers la banlieue, en créant des ghettos. Pourquoi ne pas chercher à répartir les migrants dans les arrondissements de Paris ?

Agnès Fontana

20

Il existe un dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés qui est beaucoup moins directif qu'en Allemagne, où les réfugiés doivent se rendre là où il leur est demandé de le faire. Dans le cadre du « dispositif national d'accueil » (DNA), seules 30 % des places font l'objet d'une orientation nationale. Il y a tout de même de nombreux demandeurs d'asile et réfugiés hébergés à Paris. Mais c'est en banlieue qu'il y a davantage d'espace et moins de tensions sur le foncier. Je préfère qu'une personne soit à l'abri dans un centre bien construit en banlieue que sous un pont à Paris.

Frédéric Lemaitre

Une question est apparue en 2015 en Allemagne au sujet de la répartition des migrants décidée aux différents échelons administratifs, en raison notamment d'écart entre la capacité d'hébergement dans tel ou tel lieu et le niveau d'emploi disponible dans le bassin d'emploi concerné.

Martin Lauterbach

La répartition entre les *Länder* semble avoir fait ses preuves, ce mode de fonctionnement étant permis par l'organisation fédérale de notre pays. Mais le logement peut constituer une difficulté à partir du moment où la personne qui a obtenu un statut protecteur doit rester dans le *Land* où elle a obtenu ce statut.

Chantal Langeard

Journaliste

Je voudrais revenir sur un aspect évoqué par Monsieur Lauterbach, à savoir la démotivation et le manque d'assiduité ou le découragement des migrants, qui apparaît parfois entre le nombre d'inscrits en début d'année et le nombre de ceux qui reviennent régulièrement au fil de l'année. Quelles solutions a-t-on trouvées en Allemagne ?

21

Martin Lauterbach

C'est l'un des grands problèmes qui nous préoccupent et, à vrai dire, nous n'avons pas encore trouvé la solution. Nous allons nous y employer en proposant un accompagnement socio-pédagogique que nous venons d'expérimenter. Nous souhaitons également permettre aux personnes n'obtenant pas le niveau requis aux tests d'allemand de bénéficier de davantage de formations supplémentaires. Des sanctions financières ne sont pas à exclure non plus lorsque des personnes ayant un statut de réfugié doivent suivre une formation prescrite par le Pôle emploi allemand et ne s'y rendent pas.

Anna Deparnay-Grunenberg

Une des clés consiste, de notre point de vue, à comprendre l'intégration. Si les migrants doivent apprendre l'allemand, chacun de nous, au sein de la société civile, peut aussi avoir à apprendre des migrants. La façon dont nous traitons nos personnes âgées constitue un exemple de domaine sur lequel un dialogue fructueux peut avoir lieu. C'est en suscitant un tel dialogue que la volonté d'apprendre la langue de l'autre peut voir le jour.

Christine Guerin

Rectorat de Dijon

Je voulais signaler qu'une petite académie comme la nôtre a engagé des enfants présents en France dans un parcours artistique et culturel, sous de nombreuses formes. L'Éducation nationale mène une politique volontariste en la matière et le concours du ministère de la Culture sera le bienvenu pour la renforcer le cas échéant.

22

Annie Flessevre

Collectif Roosevelt

Luc Gruson a souligné les différences d'approches de pays européens en ce qui concerne l'accueil des migrants. Pourriez-vous illustrer ces différences en évoquant par exemple l'approche privilégiée par des pays du Nord et du Sud de l'Europe ?

Frédéric Lemaitre

Je vous renvoie sur ce point au rapport évoqué par Luc Gruson⁴.

⁴ <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/31240289-3169-11e7-9412-01aa75ed71a1/language-fr>.

Gaëtan Gorce

Président du centre culturel de rencontre de la Charité-sur-Loire

Pourquoi l'apprentissage du français n'est-il pas obligatoire en France pour les demandeurs d'asile ?

Agnès Fontana

Les cours de français deviennent obligatoires dès lors que la personne obtient un statut de réfugié ou de protégé subsidiaire, ou est autorisée à résider en France à un autre titre, et signe un contrat d'intégration républicaine. Elle s'engage alors à suivre les cours de français. Si elle ne démontre pas un taux d'assiduité à la formation linguistique de 80 % ou si une progression n'est pas constatée entre son niveau initial et son niveau final, la sanction peut être la non délivrance du titre de séjour pluriannuel.

23

Une vidéo de quelques minutes est diffusée : des réfugiés (dont des Syriens) apprennent le français avec des bénévoles à l'université de Bourgogne (France 3 Bourgogne Franche-Comté) :
https://www.youtube.com/watch?v=zcyRCf4Yc_w

Table ronde (*suite*) Les enjeux politiques de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil

Participent à la seconde partie de la table ronde :

Didier Leschi

Directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration

Annick Suzor-Weiner

Chargée de mission auprès de l'Agence universitaire de la Francophonie

Christian Thimme

24

Directeur de l'Office allemand des échanges universitaires en France (DAAD France)

Philia Thalgott

Responsable du programme des Politiques linguistiques au Conseil de l'Europe

La table ronde est animée par **Frédéric Lemaitre**, journaliste au *Monde*.

Frédéric Lemaitre

Didier Leschi, pouvez-vous faire le point sur la place de la langue dans le processus d'intégration des migrants en France et nous donner votre avis sur le « modèle allemand » ?

Didier Leschi

L'intégration est un processus long. Ce que l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et l'État proposent constitue un premier pas dans ce processus. Ce premier pas s'adresse à l'ensemble de ceux qui obtiennent en France un titre de séjour. Le contrat d'intégration républicaine se traduit par 200 heures d'apprentissage du français, ce qui est bien inférieur à ce qui est proposé outre-Rhin.

Plus de 160 000 personnes obtiennent un titre de séjour en moyenne en France par an, en dehors des 90 000 étudiants accueillis chaque année. La majorité vient de pays francophones. Même si la francophonie a reculé dans ces pays, notamment en Algérie, au Maroc et en Tunisie, qui constituent actuellement les trois premiers pays d'origine des migrants en France, le fait que nos migrants viennent en majorité de l'aire francophone constitue bien une spécificité française.

25

Historiquement, la question de la langue n'a pas toujours été pour nous aussi essentielle : on n'est pas Français parce qu'on parle français, alors qu'on est Allemand parce qu'on parle allemand. Durant très longtemps, la question de la langue ne faisait pas partie, même du point de vue de l'insertion de la main-d'œuvre étrangère, des paramètres essentiels, en raison notamment de la possibilité de s'intégrer par le travail sans que la langue constitue une condition d'accès à l'emploi, comme c'était le cas, par exemple, dans les usines.

La question de la langue a réémergé de façon importante lorsqu'est apparue la nécessité d'éviter des phénomènes d'enfermement ou de communautarisme, perçus comme un frein à l'intégration. Le Président de la République a demandé aux services de l'État de doubler – à un

rythme qui n'est pas encore précisément défini – le volume des cours de langue, 200 heures actuellement, avec la possibilité d'aller jusqu'à 240 heures pour les personnes peu scolarisées. Ce sont des marchés que nous passons auprès de professionnels de l'enseignement du français en tant que langue étrangère. Il s'agit souvent de GRETA (Groupements d'établissements publics locaux d'enseignement) retenus sur la base d'un cahier des charges (pédagogie, niveau d'encadrement, etc.).

Frédéric Lemaitre

Faut-il en déduire que la France ne compte pas sur le bénévolat ?

Didier Leschi

26 Là encore, on peut être très jaloux de ce qui se passe en Allemagne, car nous avons un tissu associatif moins structuré et moins important qu'en Allemagne où les églises sont très impliquées et disposent de moyens importants.

Sur le plan du bénévolat, nous devons reconnaître que notre tissu associatif se tourne souvent vers l'État dans une logique visant à faire ce que l'État n'a pas fait, ce qui traduit un mode d'action assez distinct de ce qu'on observe en Allemagne. La formation linguistique comporte aussi une dimension professionnelle importante : on ne s'improvise pas enseignant et la pédagogie est un métier.

Les cours de langue sont proposés par l'État aux personnes ayant obtenu un statut de réfugié. Le raccourcissement des délais de traitement des dossiers par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) et la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), juridiction administrative compétente pour statuer sur les recours formés contre les décisions de l'OFPRA, conduit certaines personnes à sortir des structures de la demande d'asile sans toujours disposer d'un niveau suffisant de maîtrise de la langue pour accéder au marché du travail.

Plus généralement, nos dispositifs sont aujourd'hui insuffisants pour un public plus massif et nouveau, très éloigné de la langue française et confronté à des difficultés d'autant plus grandes dans cet apprentissage qu'il ne maîtrise pas toujours l'écrit dans sa langue première, ce qui nous oblige à imaginer des dispositifs différenciés.

Frédéric Lemaitre

Si l'Allemagne représente un modèle dans de nombreux domaines, notamment pour l'intégration, on observe tout de même des difficultés. J'ai par exemple vu à Berlin des jeunes Turcs nés en Allemagne qui ne parlaient toujours pas bien allemand à 12 ou 13 ans. Quel est votre point de vue, plus globalement, sur l'intégration des réfugiés en Allemagne ?

Didier Leschi

27

Nous sommes confrontés en France à une difficulté majeure, en particulier pour les réfugiés qui ne peuvent pas s'adosser à des communautés ni à des réseaux préexistants : c'est la difficulté de l'accès au marché du travail, la situation de l'emploi en France n'étant pas comparable à celle de l'Allemagne. Il s'y ajoute une difficulté particulière en France en matière de logement : le marché locatif est extrêmement tendu, en particulier là où il y a davantage de travail, comme en Île-de-France.

Frédéric Lemaitre

Madame Suzor-Weiner, vous êtes responsable du programme de soutien linguistique et culturel aux étudiants réfugiés mis en place par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Pouvez-vous nous parler des actions que vous avez mises en place ?

Annick Suzor-Weiner

Lorsque des jeunes non francophones se sont spontanément présentés aux portes des universités, celles-ci les ont d'abord accueillis pour proposer leurs enseignements de français langue étrangère, avant que la panique ne les gagne devant le flux des demandes. Ces cours faisant partie des rares cours universitaires payants en France, leur modèle économique était en péril.

Nous avons donc lancé il y a deux ans un appel auprès des établissements d'enseignement supérieur pour soutenir les projets structurés d'accueil et de formation linguistique. En 2016, 24 établissements ont été soutenus, 35 l'ont été en 2017. Les fonds proviennent de plusieurs partenaires, huit en 2016 et treize en 2017, dont la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité du ministère de l'Intérieur, ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère des Affaires étrangères. Nous avons pu rassembler 400 000 euros en 2017, dont 100 000 euros mobilisés par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le reste provenant de nos partenaires. Quatre fondations d'entreprises nous soutiennent également : Orange, Total, Michelin et L'Oréal.

28

Ce programme permet d'accueillir 1 800 étudiants au total, avec une couverture géographique sur l'ensemble du territoire, correspondant en grande partie à la répartition des migrants de Calais dans différents centres d'accueil en France. Les premiers à s'alarmer des insuffisances de notre modèle d'accueil ont été les associations d'étudiants, qui ont joué un rôle stimulant très important. Notre effort reste modeste, comparé à celui de l'Allemagne. Tous les témoignages attestent néanmoins l'importance de ce programme. En pratique, lorsque l'AUF et ses partenaires s'engagent à financer un projet, le président de l'université concernée prend conscience du problème au moment de signer la convention. Il faut d'ailleurs saluer la forte implication de nombreux acteurs à l'université, à commencer par les services administratifs, qui recourent souvent au bénévolat et en ont souvent fait un projet d'établissement, en coopération avec des associations locales. C'est le cas à Clermont-Ferrand. Il faut aussi avoir à l'esprit que les aides financières apportées représentent peu de chose, de l'ordre de 15 % en moyenne, au regard du coût de ces actions pour les établissements concernés.

Frédéric Lemaitre

Monsieur Thimme, vous étiez jusqu'à il y a un mois responsable au sein du DAAD, l'Office allemand d'échanges universitaires, de l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Vous avez piloté à ce titre le développement des programmes universitaires pour les réfugiés accueillis en Allemagne à partir de 2015.

Christian Thimme

Je voudrais dire en préambule que nous rencontrons en Allemagne le même type de difficultés que celles que vient d'évoquer Madame Suzor-Weiner.

Parmi les constats que nous avons faits au début de la crise des réfugiés, il y avait le fait que 35 % des réfugiés avaient entre 18 et 30 ans et que la proportion des classes moyennes y était élevée, ce qui représentait autant d'étudiants potentiels. C'était le cas, en particulier, des migrants syriens, le système éducatif syrien étant très performant. Au départ, nous n'avions pas d'idée précise du nombre de jeunes susceptibles d'entreprendre des études supérieures, le niveau d'étude n'étant pas recensé à l'arrivée, jusqu'au moment où nous avons pu déterminer qu'ils étaient entre 35 000 et 50 000. Plus de la moitié des jeunes Syriens avaient au moins le baccalauréat syrien, lequel donne directement accès à l'enseignement supérieur allemand, à condition de maîtriser l'allemand.

29

Nous avons conscience que lancer un programme d'ampleur impliquait de mobiliser des moyens très importants. Le ministère de l'Éducation et de la Recherche nous a alloué des crédits à hauteur de 100 millions d'euros pour une durée de quatre ans, ce qui a permis de développer des programmes conçus pour faciliter l'accueil des réfugiés à l'université. La Rhénanie du Nord-Westphalie contribue à hauteur de 50 millions d'euros à ces programmes.

Il a d'abord fallu organiser les inscriptions dans les universités. Nous avons pour cela élaboré un test de capacité d'études supérieures que de nombreuses universités ont utilisé. Ce test s'est avéré un meilleur outil

que la détention du baccalauréat du pays d'origine. Nous l'avons traduit en arabe. Au cours de la première année, environ 8 000 réfugiés ont passé ce test, qui est gratuit. Nous avons ensuite eu recours à un organisme qui gère les inscriptions de façon centralisée pour 170 universités.

L'apprentissage de la langue constitue bien sûr un aspect déterminant. Le programme prévoit des crédits pour les universités qui mettent en place des cours d'allemand langue étrangère pour les études supérieures. Ces cours visent les niveaux B2 / C1 alors que les « cours d'intégration » proposés à l'ensemble des réfugiés visent les niveaux A2 / B1 et ciblent des compétences de communication quotidienne. Il a fallu beaucoup batailler avant d'obtenir la reconnaissance de ces cours d'allemand langue étrangère sur objectifs universitaires comme « cours d'intégration ».

30

170 universités ont mis sur pied des cours de langue destinés à des étrangers ne pouvant pas intégrer directement l'enseignement supérieur allemand. La première année, 6 800 réfugiés ont pu en bénéficier. L'objectif était d'amener en un semestre ou un peu plus, soit 1 000 à 1 200 heures de cours, le plus de personnes possibles du niveau 0 en allemand à un niveau leur permettant d'étudier en allemand. Nous avons été les premiers surpris à la fin de la première année : 70 % avaient atteint le niveau B1 ou B2, ce qui représente un niveau supérieur au niveau-cible des « cours d'intégration » normaux. 10 % des participants avaient même atteint le niveau C1, et le taux d'abandon n'a été que de 12 %.

Frédéric Lemaitre

Madame Thalgott, pouvez-vous nous parler de l'action du Conseil de l'Europe en matière d'aide aux migrants pour l'apprentissage des langues ?

Philia Thalgott

Le Conseil de l'Europe est l'organisation inter-gouvernementale la plus ancienne d'Europe. Elle compte 47 États membres. Nous définissons

depuis une cinquantaine d'années des politiques linguistiques pour les ministères de l'éducation. Nous avons constaté, en les interrogeant, que de nombreux États membres étaient démunis face à l'intégration linguistique des migrants adultes. Nous nous sommes également rendu compte que dans une bonne moitié des États membres, cet accompagnement linguistique était organisé par des ministères (Intérieur, Affaires étrangères) autres que ceux de l'éducation, qui disposent pourtant des ressources et du savoir-faire requis.

C'est ainsi qu'a été lancé le programme ILMA (Intégration Linguistique des Migrants Adultes), qui a pour vocation de venir en aide aux États membres et aux acteurs. Une rapide enquête a d'abord permis de dresser un état des lieux de l'existant, ce qui a montré que les dispositifs existants reposaient souvent sur des volontaires (terme que nous préférons à celui de bénévole, notamment du fait de l'engagement très fort qu'il sous-entend). Au-delà des documents proposant des orientations à l'intention des migrants, il n'y avait absolument rien en termes d'accompagnement direct.

Nous avons ainsi conçu un dispositif d'accompagnement linguistique des réfugiés adultes, appelé « la boîte à outils » du Conseil de l'Europe. Nous ne parlons ici pas de cours, les cours étant dispensés par des formateurs professionnels, mais d'accompagnement linguistique. Un des outils a été élaboré à l'intention des volontaires afin de les sensibiliser au fait qu'ils n'étaient pas des formateurs et qu'ils n'avaient pas à se comporter comme tels, ce qui les a d'emblée soulagés d'un poids.

31

Libre d'accès et utilisable sans conditions, la « boîte à outils » est destinée aux ONG et aux associations, mais aussi aux structures publiques et privées offrant un soutien linguistique aux réfugiés, de même qu'aux autorités nationales ou régionales souhaitant compléter leurs ressources. Elle comprend 57 outils et s'appuie sur un site internet disponible en sept langues⁵. Notre démarche vise à répondre aux besoins rencontrés par les volontaires, ce qui implique d'abord une sensibilisation. Un des outils permet par exemple d'évaluer les besoins du groupe pris en charge par le volontaire, étant entendu que le niveau des participants est souvent très hétérogène.

⁵ www.coe.int/lang-refugees

Frédéric Lemaitre

Je vous propose d'ouvrir un nouveau temps d'échange avec la salle.

Christine Guerin

Rectorat de Dijon

Vous avez mentionné les étrangers ne maîtrisant pas leur langue première à l'écrit. Nous recevons de plus en plus souvent des mineurs isolés dans ce cas. Notre pays doit comprendre qu'il s'agit d'un véritable enjeu, pour l'école et pour la société dans son ensemble.

De la salle

32 Je représente le dispositif universitaire de Toulouse qui participe au programme de l'AUF. Dans mon université, nous avons prévu d'organiser trois groupes d'apprenants (débutant, intermédiaire et niveau B1-B2). Mais nous y avons renoncé, suite à diverses difficultés de mise en place du programme et parce que nous avons appris que le statut d'étudiant ferait perdre à certains le bénéfice du RSA (revenu de solidarité active).

Annick Suzor-Weiner

Les universités peuvent choisir de créer un diplôme d'université (DU) réservé aux migrants ou de les intégrer dans les cours de l'université. Nous voyons se multiplier les DU donnant lieu à la remise de diplômes au cours d'une cérémonie qui est très appréciée. Nous proposons aussi l'hybridation des enseignements, proposés en ligne et en présentiel. En matière de reconnaissance des diplômes, le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres étudie tous les dossiers, y compris les dossiers de ceux qui arrivent sans aucun papier, et parvient à reconstituer leur parcours pour reconnaître les diplômes.

Nous accueillons aussi les demandeurs d'asile, en espérant qu'ils obtiendront l'asile afin de poursuivre leurs études. Le problème du RSA que vous évoquez constitue une réelle difficulté. De nombreuses universités parviennent à le contourner en accordant les droits d'étudiant sans délivrer la carte d'étudiant, de telle sorte que les jeunes puissent accéder à des services tels que la bibliothèque de l'université.

Il y a aussi une autre manière d'aider, pour la France, c'est en intervenant auprès des réfugiés en Syrie et dans les pays limitrophes de la Syrie, en particulier au Liban, où il existe de grandes universités francophones.

Anna Deparnay-Grunenberg

J'ai été surprise de l'affirmation de Monsieur Leschi, selon laquelle « on ne s'improvise pas enseignant ». À cet égard, l'Allemagne a pris une autre voie. Nous avons des programmes permettant à toutes sortes de professionnels de devenir formateurs à l'issue d'un très court programme de formation à l'université. Nous avons d'excellentes expériences avec des personnes non issues du monde de la formation et venant à cette pratique par d'autres voies. Il me semble qu'il y a là un aspect particulièrement intéressant de l'expérience allemande.

33

Philia Thalgott

La boîte à outils que j'ai présentée comprend des éléments permettant aux volontaires, apprenants et formateurs de l'utiliser. Nous ne pouvons évidemment nous déplacer pour les présenter mais ce sont des outils librement accessibles à tous⁶.

⁶ www.coe.int/lang-refugees

De la salle

Je voudrais recentrer le débat sur l'enjeu politique. Il était très intéressant de confronter les expériences française et allemande. On se rend compte que la France a accueilli en deux ans 50 000 migrants, tandis que l'Allemagne, à la faveur d'une décision politique, en a accueilli un million. Comment engager une réflexion collective de tous ceux qui souhaitent que la France, pays des droits de l'homme, avance et agisse, et comment s'adresser aux responsables politiques pour que les choses bougent dans ce domaine ?

Frédéric Lemaitre

Je ne suis pas sûr qu'une réponse puisse vous être apportée dans le cadre de cette table ronde. Il appartient à chacun d'entre nous d'y répondre.

34

Fin de la table ronde de la matinée

En introduction de l'après-midi, un film de quelques minutes est diffusé sur le projet Mobile Home. Conduit par la compagnie Trans'Art avec des réfugiés, ce projet mêle déambulation urbaine à Paris dans le 19^e arrondissement et théâtre autour de l'apprentissage de la langue (<https://www.transart-int.com/>).

Table ronde

Des démarches et des outils pour l'apprentissage de la langue du pays d'accueil

Participant à la table ronde :

Michaela Hieke

Responsable du secteur scolaire à l'Office de coordination régionale des centres municipaux d'intégration en Rhénanie du Nord-Westphalie

Philipp Boetzelen

Responsable de projets éducatifs à l'Institut pour la langue allemande de la ville d'Offenburg

35

Valentina Brenner

Responsable de la formation professionnelle à WBS (*Weiterbildung Service*)

Yamina Vierge

Directrice de la vie associative à la Cimade

Irinda Riquelme et Nour Allazkani

Co-fondateurs du projet « Comprendre Pour Apprendre » pour JRS France (Service jésuite des réfugiés)

La table ronde est animée par **Joachim Umlauf**, directeur du Goethe Institut Lyon-Marseille.

Joachim Umlauf

Bonjour à tous, je vous propose de nous intéresser maintenant aux actions conduites sur le terrain, qu'il s'agisse d'initiatives portées par les pouvoirs publics ou par la société civile.

Michaela Hieke, vous êtes responsable du secteur scolaire à l'Office de coordination régionale des centres municipaux d'intégration en Rhénanie du Nord-Westphalie. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre région pour commencer ?

La carte de la République fédérale d'Allemagne est projetée (voir en annexe).

Michaela Hieke

La Rhénanie du Nord-Westphalie est le *Land* le plus peuplé d'Allemagne, avec 17,8 millions d'habitants. Une de ses caractéristiques est la diversité : environ un tiers de nos habitants sont issus de l'immigration, qu'ils soient nés hors d'Allemagne, ou qu'ils aient au moins un parent né hors d'Allemagne.

Notre *Land* arrive en tête pour le nombre de demandeurs d'asile recensés en Allemagne : il accueille 21 % des demandeurs d'asile, la moitié d'entre eux ayant moins de 25 ans. J'exerce en tant que responsable du secteur scolaire au sein de l'office qui coordonne l'action des centres municipaux d'intégration au niveau régional. Il en existe à ce jour cinquante-trois, c'est là une caractéristique de notre région.

La mission que notre institution s'est vu confier par la loi régionale de 2012 relative à l'intégration et à la participation est d'améliorer les résultats scolaires des jeunes issus de l'immigration à travers des actions visant à favoriser leur maîtrise de l'allemand, de la naissance à l'entrée dans la vie active.

À partir du moment où les familles de réfugiés sont affectées dans une commune, les enfants ou les jeunes ont l'obligation d'aller à l'école. Nous les recevons avec leur famille dans un centre municipal d'intégration où nous déterminons leur niveau scolaire, afin de savoir, notamment, s'ils sont alphabétisés. Notre objectif est de les amener au niveau A2 en allemand, l'enjeu étant de les scolariser dans une classe banale dès que possible en leur dispensant un enseignement ciblé de l'allemand aussi longtemps que nécessaire selon leurs besoins.

Pour un horaire hebdomadaire de 35 heures (à 45 minutes) par exemple, le cours de soutien en allemand représente 10 à 12 heures. L'élève suit dès le début les cours de sport, musique et arts plastiques dans une classe banale ; à ces matières s'ajoutent dès que possible les mathématiques et les sciences de la terre et de la vie dans un second temps, puis les cours de langue et de sciences humaines et sociales.

Au niveau des établissements scolaires, tout est fait pour permettre l'action coordonnée du professeur principal avec le professeur d'allemand et l'enseignant de la langue du pays d'origine. 5 heures sont consacrées à cet enseignement, car nous voulons que ces élèves continuent à apprendre leur langue première pour promouvoir le multilinguisme au quotidien. L'enseignement d'une même langue d'origine peut être mis en place sur plusieurs établissements à partir de douze élèves.

37

Joachim Umlauf

Le fait de mettre l'accent sur l'enseignement en langue maternelle est-il nouveau ? En Allemagne, lors de l'arrivée des premières vagues de travailleurs immigrés après la Deuxième Guerre mondiale, on ne s'est guère posé la question : il s'agissait d'intégrer le plus rapidement ces personnes. Quand a eu lieu ce changement de mentalité ?

Michaela Hieke

Je ne saurais le dater mais ce changement a bien eu lieu. L'enseignement dans la langue d'origine a débuté dans les années 70 avec une logique différente, qui était de permettre aux personnes de se réinsérer dans le système scolaire du pays d'origine. C'est désormais la reconnaissance de la diversité culturelle qui préside à la valorisation du multilinguisme.

Joachim Umlauf

Philipp Boetzelen, vous travaillez dans un institut qui propose des formations d'allemand, à Offenburg, de l'autre côté de la frontière entre nos deux pays.

Philipp Boetzelen

Je travaille pour l'Institut pour la langue allemande à Offenburg, dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, à trente kilomètres de la frontière française. Cette précision n'est pas anodine car le projet que je porte concerne les réfugiés mineurs, appelés mineurs isolés, qui sont très nombreux dans notre région frontalière. L'Institut pour la langue allemande se consacre prioritairement depuis trois ou quatre ans à l'enseignement de la langue allemande pour les réfugiés, et dispense cet enseignement à près de 1 000 personnes aujourd'hui, contre 300 en 2014 dans le cadre des « cours d'intégration ».

Nos financeurs publics sont la Ville d'Offenburg, l'Office fédéral pour les migrants et les réfugiés et l'Agence pour l'emploi.

Le projet dont j'ai la responsabilité, baptisé Oasis, prépare à la scolarisation des réfugiés mineurs isolés qui ont souvent été recueillis près de la frontière. Certains ont un niveau proche du baccalauréat dans leur pays, d'autres ne sont jamais allés à l'école. Notre objectif est de leur permettre d'intégrer, à terme, un parcours de scolarisation normale. C'est un véritable défi.

Les jeunes que nous accueillons ont besoin de bouger, davantage que les adultes. Ils sont profondément marqués par les traumatismes qu'ils ont vécus. Leurs capacités scolaires sont souvent limitées, notamment en mathématiques. Nous avons aussi pris conscience des limites d'un enseignement exclusif de l'allemand à raison de quatre heures par jour, cinq jours par semaine tel que proposé les deux premières années. C'est la raison pour laquelle nous leur proposons maintenant plusieurs matières à côté de l'allemand, le sport, les mathématiques, mais aussi les beaux-arts, tant il est apparu important de donner aux jeunes l'occasion de s'exprimer, une fois par semaine, de manière non cognitive sans avoir recours à la langue.

Joachim Umlauf

Les résultats sont-ils positifs ?

39

Philipp Boetzelen

Ce programme est en cours sous cette forme depuis un an seulement, il est encore trop tôt pour répondre à cette question. Mais les premiers résultats sont encourageants : certains jeunes ont été engagés dans une équipe de football, beaucoup ont commencé une formation professionnelle et pourront répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises dans la région, d'autres sont maintenant scolarisés.

Joachim Umlauf

Les groupes que vous accueillez sont-ils très hétérogènes ? Sont-ils constitués selon la nationalité des jeunes pris en charge ?

Philipp Boetzelen

Douze nationalités étaient représentées dans nos groupes au démarrage du projet, toutes les nationalités étant mélangées au sein du groupe. Cela dit, certains des jeunes que nous avons accueillis peuvent communiquer entre eux en français, en arabe, ou en dari pour les jeunes d'Afghanistan. Je souligne que la principale différence ne réside pas dans la nationalité mais dans le niveau scolaire, car certains jeunes ne sont jamais allés à l'école.

Joachim Umlauf

L'hétérogénéité dans un groupe de personnes parlant différentes langues constitue à mes yeux un véritable défi pour les enseignants. Qui sont ces enseignants, sont-ils bénévoles ou ont-ils été formés à ce type d'intervention pédagogique ?

40

Philipp Boetzelen

Ce sont dans 60 % des cas des enseignants d'allemand langue étrangère, certains venant d'autres domaines. Ces enseignants sont secondés par des travailleurs sociaux qui interviennent en dehors des cours sur le traumatisme des jeunes.

Joachim Umlauf

Valentina Brenner, parlez-nous du travail que vous réalisez dans une troisième région d'Allemagne, qui n'a pas encore été évoquée jusqu'à maintenant.

Valentina Brenner

Je viens du Mecklenburg-Poméranie occidentale, dont on a coutume de dire – du moins à l'intérieur de ses frontières administratives – qu'il sera sans doute le dernier à s'effondrer, si le monde venait un jour à disparaître. Nous avons conduit en 2015 un travail préparatoire en vue de l'accueil des réfugiés et il a fallu, en dépit de l'euphorie qui régnait alors, sensibiliser la population. L'organisme de formation privé WSB compte 150 sites en Allemagne ; il est présent en particulier dans les zones à forte densité. Cet organisme dispose de plusieurs antennes dans notre *Land*, dispense depuis longtemps des formations linguistiques.

Nous avons une offre de formation à la langue extrêmement diversifiée : pour les jeunes, pour leurs parents, avec différentes formules. Nous proposons aussi des formations de langue à visée professionnelle sur la base d'un enseignement hybride où l'apprenant est devant l'ordinateur et échange à distance avec le formateur. Nous bénéficions depuis 2010 du soutien du Fond social européen pour ce programme.

41

Depuis l'an dernier, des modules de langue à visée professionnelle sont proposés en complément des « cours d'intégration » lorsque les réfugiés ont atteint le niveau B1 à l'issue des 700 heures. Ils peuvent ainsi atteindre le niveau B2 et, une fois ce seuil atteint, suivre, en lien avec un stage en entreprise, un autre module de 300 heures pour atteindre le niveau C1, ce qui constitue un très bon point de départ pour l'insertion professionnelle.

Certaines de nos apprenantes qui étaient pharmaciennes sont maintenant employées dans une pharmacie deux ans après leur arrivée sur le sol allemand. Certains qui étaient ingénieurs ont repris des études en alternance en Master. Des conditions sont prévues en termes d'assiduité et il arrive que certaines personnes ne les respectent pas, auquel cas le formateur doit en référer au travailleur social, même s'il importe que ce dialogue avec l'apprenant soit amorcé par le formateur.

Par ailleurs, si l'hétérogénéité des groupes a été soulignée, j'y vois pour ma part un avantage, car l'allemand peut alors constituer le dénominateur commun et, de ce fait, devenir la langue de communication des apprenants entre eux.

Joachim Umlauf

Existe-t-il des mesures d'incitation ou des sanctions visant à s'assurer de la participation des jeunes aux programmes proposés ?

Philipp Boetzelen

Nous avons mis en place des relations très étroites avec les centres qui accueillent ces jeunes, en leur expliquant pourquoi les jeunes devaient suivre les formations qui leur étaient proposées. Les jeunes se sont montrés, dès le départ, très motivés et disciplinés. C'est une condition importante de réussite de ces programmes, la volonté de progresser est la clé de la réussite.

42

Michaela Hieke

Je partage ce point de vue. La motivation des enfants et des jeunes est souvent très forte. Bien souvent, nous avons vu des jeunes fondre en larmes à l'arrivée des vacances d'été. Des problèmes de discipline et d'absence peuvent survenir, mais ils ne sont pas plus fréquents que pour les élèves allemands dans l'enseignement général.

Valentina Brenner

Pour ce qui est de la formation d'adultes, c'est à l'Agence pour l'emploi qu'il revient de sanctionner les apprenants en cas de non assiduité. L'organisme de formation est tenu d'informer l'Agence pour l'emploi des cas de non assiduité.

Joachim Umlauf

Je vous propose maintenant de regarder un film montrant des bénévoles qui donnent des cours de français à des réfugiés, c'était l'été dernier place de la Bataille de Stalingrad à Paris.

Un film de quelques minutes est diffusé :
<https://www.youtube.com/watch?v=zyI5XAPu-gA>

Joachim Umlauf

Yamina Vierge, pouvez-vous nous dire comment la Cimade en est venue à s'intéresser à l'apprentissage du français ?

43

Yamina Vierge

La Cimade est une association née en 1939, qui a eu d'emblée pour projet de favoriser la maîtrise de la langue française pour des populations de l'Est de la France déplacées vers l'Ouest du pays, ainsi que l'accès à la culture pour des personnes en grande souffrance. Elle est notamment intervenue à ses débuts dans des camps d'internement où elle a animé des projets culturels (écriture, poésie, théâtre).

Au cours des années 60, la Cimade a mis en place des cours de français auprès de populations immigrées, afin de leur permettre d'envisager une mobilité sociale à l'intérieur de la société française. Il s'agissait également de les aider à défendre leurs droits.

Ce n'est qu'en 1987 que l'association a été reconnue par les pouvoirs publics pour son expertise en matière d'apprentissage de la langue. Elle a alors pu recevoir des financements qui lui ont permis d'ouvrir des cours de langue rue de Trévise à Paris, lieu de référence où des outils et des

démarches pédagogiques ont pu être construits, consolidés puis diffusés à l'ensemble du secteur de la formation linguistique.

Malheureusement, au cours des années 2000, les politiques d'immigration ont conduit à réserver les dispositifs d'apprentissage du français au contrat d'accueil et d'intégration, ce qui s'est traduit par l'arrivée d'un certain nombre d'opérateurs privés. Nous avons perdu des marchés publics et n'avons plus eu les ressources suffisantes pour poursuivre cette activité de façon professionnelle, compte tenu des moyens mobilisés par d'autres acteurs privés. La Cimade regroupe néanmoins 2 000 bénévoles sur l'ensemble du territoire français en incluant l'outre-mer, parmi lesquels de nombreux anciens professionnels de l'Éducation nationale qui ont souhaité poursuivre cette activité d'accompagnement de publics étrangers en grande difficulté.

44

Nous voyons depuis trois ou quatre ans notre activité autour de l'apprentissage linguistique se développer de façon exponentielle, tant notre association est confrontée à une augmentation de la demande émanant de publics étrangers, qu'il s'agisse de populations précaires ou de personnes relevant en principe de dispositifs publics, mais pour lesquelles le temps d'attente est extrêmement long, parfois plusieurs mois, voire une année scolaire.

Nous avons créé il y a un peu plus de dix ans le festival « Migrant'Scène » qui porte un regard différent sur les migrations à partir de la création et de la diffusion de spectacles. Nous avons noué de nombreux partenariats avec le secteur de la création artistique et une passerelle s'est établie naturellement entre l'apprentissage du français et le monde de la culture. Le ministère de la Culture a lancé en 2017 un appel à projets pour lequel dix ou onze de nos projets ont été retenus, liant l'apprentissage du français et la participation à des initiatives culturelles. Il s'agit de l'appel à projets national « Action culturelle et langue française »⁷.

⁷ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Action-culturelle-et-langue-francaise>

Joachim Umlauf

Irinda Riquelme et Nour Allazkani, vous êtes les cofondateurs du projet « Comprendre pour Apprendre ». Quels sont vos objectifs ?

Irinda Riquelme

Je voudrais pour commencer parler du colloque que nous avons organisé au mois d'octobre, intitulé « Pour l'accès à la formation et à la culture, pour une politique linguistique à la hauteur des enjeux ». Frédéric Worms, directeur du cursus de Lettres à l'École normale supérieure, a souligné à cette occasion que tous les domaines de l'intégration étaient liés à l'accès à la langue et a plaidé pour une politique d'accueil globale s'appuyant sur un enseignement minimal de la langue. Notre projet s'appuie sur ce postulat.

Il s'agit d'adopter une stratégie d'intégration fondée sur une politique linguistique ambitieuse. D'après notre expérience d'accompagnement des réfugiés et demandeurs d'asile, trois éléments sont ici fondamentaux et c'est autour de ces trois éléments que s'articule notre projet :

45

- la mise en place de cette politique linguistique dès la demande d'asile ou de titre de séjour ;
- la nécessité d'une politique linguistique adaptée aux différents parcours, qui puisse se combiner avec un parcours d'enseignement universitaire ou un parcours professionnel ;
- l'ouverture à la culture.

Nour Allazkani

Je suis moi-même arrivé de Syrie il y a trois ans et j'ai obtenu en France le statut de réfugié il y a deux ans. Je ne parlais pas le français à mon arrivée.

La plateforme internet « Comprendre pour Apprendre »⁸ a été créée afin de répondre à ce qui nous semble être le besoin de nombreux demandeurs d'asile, à savoir des parcours de français avec des finalités différentes : enseignement supérieur, français à visée professionnelle, français pour la vie quotidienne. Une première version, utilisable sur ordinateur, a été lancée en avril 2017 et une nouvelle version, accessible sur téléphone mobile, sera disponible d'ici la fin du mois de novembre. Elle a été conçue et testée avec des réfugiés.

Une vidéo de démonstration de l'application pour téléphone mobile « Comprendre pour Apprendre » est projetée.

46

L'application commence par demander à l'utilisateur son statut, puis lui demande l'objectif poursuivi (« apprendre le français » ou « aide dans mes démarches », par exemple). Si l'utilisateur choisit « apprentissage du français », il accède à une page où une liste déroulante lui indique les villes où des cours sont accessibles ainsi que le niveau de départ requis.

L'application est immédiatement accessible en quatre langues : français, anglais, arabe, dari (variété du persan parlée principalement en Afghanistan). L'utilisateur peut également envoyer directement, après avoir créé un compte, une demande d'inscription à n'importe quel cours de français référencé dans l'outil.

Joachim Umlauf

Je signale que le Goethe Institut, qui se reconnaît pleinement dans la logique de la « culture de bienvenue » (*Willkommenskultur*) qu'a souhaité instaurer Angela Merkel, a mis en place un site (www.goethe-de/wilkommen) qui propose différents outils, parmi lesquels :

⁸ www.cpafrance.fr

- des ressources d'information destinées aux associations, enseignants et personnes dispensant des cours d'allemand à des personnes étrangères ;
- une sorte de « kit de survie » ayant vocation à aider les primo-arrivants dans leurs premiers pas en Allemagne (faire des courses, se rendre à la banque, etc.) ;
- une rubrique spécifique (*Mein Weg nach Deutschland*), proposant un cours d'allemand spécifiquement destiné aux arabophones ;
- un premier cours d'allemand destiné à l'ensemble des primo-arrivants (*Sprachführer Willkommen*).

Mon expérience d'enseignant m'a montré qu'une approche d'apprentissage hybride, c'est-à-dire en présentiel et à distance, était essentielle dans ce type de projet : une simple page internet ou une application ne suffisent pas : il faut accompagner les personnes et les solliciter.

Nour Allazkani

Il existe de nombreuses initiatives sur internet, mais certaines d'entre elles perdent de leur crédibilité, en particulier lorsqu'elles ne font pas l'objet d'une mise à jour régulière. D'une façon générale, le bouche-à-oreille fonctionne très bien entre réfugiés. Il peut également être utile de déployer ce type de plateforme dans des associations de première ligne, celles qui reçoivent directement les réfugiés arrivant sur le territoire.

Joachim Umlauf

Je vous propose de donner la parole à la salle.

Claire Verdier

CEFIL, organisme de formation à Paris

En Allemagne, le niveau B1 qui est visé vaut-il aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ou peut-il y avoir une différenciation du niveau à atteindre en fonction du profil des personnes, notamment selon que la personne a déjà été scolarisée ou non ? On sait, en effet, que le niveau B1 à l'écrit ne peut pas être atteint par des apprenants non scolarisés antérieurement.

Valentina Brenner

Le gouvernement allemand alloue des crédits pour ces formations linguistiques et attend en conséquence des résultats en termes d'acquisition de la langue. Un test de langue est obligatoire. En ce qui concerne l'examen de langue, nous avons adopté les niveaux du CECR (*Cadre européen commun de référence pour les langues vivantes*), mais l'Allemagne a créé un test intermédiaire destiné aux migrants qui se situe entre les niveaux A2 et B1.

48

Au bout de six ans de présence dans le pays, la personne doit passer le test pour migrants. Ce test vise trois niveaux : le niveau B1, le niveau A2 ou un niveau inférieur à A2. Un niveau équivalent est attendu pour la compréhension et l'expression écrites, et pour l'expression orale. Une personne ayant le niveau A2 peut bénéficier de 300 heures supplémentaires avant de présenter le test à nouveau.

Laure Freches

Rectorat de Créteil, conseillère « écriture, lecture, oralité »

Parmi les priorités de l'Éducation nationale figurent les élèves à besoins particuliers, dont les élèves non francophones. Y a-t-il une grande différence entre l'organisation des enseignements, au niveau du collège, en Allemagne et en France, qui expliquerait qu'il semble plus facile en Allemagne d'organiser les 15 heures pendant lesquelles les enfants sont

sortis des classes, pour suivre un enseignement d'allemand, et aussi dans leur langue maternelle ? Ce dispositif existe en France mais il est très ciblé, relativement rare et difficile à mettre en œuvre pour une grande variété d'origines.

Michaela Hieke

Il y a la volonté politique de promouvoir un enseignement individualisé. Cet enseignement repose également sur la bonne volonté des professeurs, qui individualisent les emplois du temps des élèves afin de favoriser l'acquisition de la langue.

Joachim Umlauf

Ce dispositif existe-t-il dans tous les *Länder* ?

49

Michaela Hieke

Je ne connais que le cas de la Rhénanie du Nord-Westphalie où existe un réseau de centres municipaux d'intégration, au sein duquel des coopérations se nouent. C'est une approche systémique et décentralisée, par opposition à l'application de décisions qui viendraient d'en haut et du pouvoir fédéral. Nous nous efforçons de faire vivre les savoirs et connaissances existant dans les « petits systèmes », en partant de la base.

Bianca Jacobsohn

Association Bilingues et plus

Les cours d'apprentissage de l'allemand organisés en Rhénanie du Nord-Westphalie sont-ils dispensés dans toutes les écoles et sont-ils ouverts

aux élèves allemands ? Le coordinateur linguistique présent dans l'école est-il désigné au sein de l'établissement ou s'agit-il d'un intervenant de l'extérieur ?

Michaela Hieke

Ces coordinateurs linguistiques sont des professeurs de l'établissement où ils travaillent, et non des personnes extérieures. Il s'agit généralement de professeurs de langue étrangère ou d'allemand langue étrangère. Il s'agit de cours en tout petits groupes (parfois deux ou trois élèves), qui ne sont pas ouverts aux élèves allemands.

Cela dit, cette démarche s'inscrit dans un souci plus large de « promotion linguistique permanente ». C'est là une orientation nationale en vertu de laquelle tous les professeurs, quelle que soit leur discipline, doivent promouvoir la maîtrise de la langue académique auprès de leurs élèves, que ceux-ci soient allemands ou étrangers.

50

Philia Thalgott

Les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (niveaux A1 à C2) ont été définis dans le cadre du programme du Conseil de l'Europe. Il me paraît important de préciser, à ce stade de nos échanges, qu'atteindre le niveau B1 ou A2 ne signifie rien si l'on ne précise pas l'objectif visé. S'agit-il de parler, d'écouter, d'écrire ? Il existe aussi entre les différents niveaux définis de nombreux niveaux intermédiaires. La France a ainsi défini le niveau A1.1, qui correspond à un seuil de compétences minimales en français, notamment accessible aux apprenants peu scolarisés, qui se situe en deçà du niveau A1. Je renvoie ici au référentiel publié par l'éditeur Didier en 2005 (*Niveau A1.1 pour le français - Publics adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés*).

Maëlle Monvoisin

SCOP Langues plurielles, organisme de formation à Paris

Nous donnons des cours de français à des réfugiés et à des demandeurs d'asile. Nos partenaires allemands ont souligné l'intérêt de l'hétérogénéité des publics accueillis dans les formations linguistiques. Je me demandais si vous parliez de l'hétérogénéité des niveaux linguistiques ou des profils (nationalité, âge, sexe, etc.).

Philipp Boetzelen

Dans le cas du projet conduit avec les mineurs isolés, j'ai évoqué une hétérogénéité d'un autre type, plus difficile à gérer, qui était liée au fait que certains jeunes n'étaient jamais allés à l'école, tandis que d'autres avaient eu parfois sept ou huit années de scolarisation dans leur pays d'origine. C'est, à mon avis, le niveau de scolarisation qui introduit des disparités, davantage que l'âge ou la nationalité.

51

Joachim Umlauf

Ceci rejoint une question avec laquelle nous pourrions conclure notre table ronde : dans quelle mesure tenez-vous compte de la dimension interculturelle dans la conception même de vos formations ? Et aussi : comment tenir compte d'une sorte de hiérarchie implicite qui se créerait entre les personnes qui participent à vos formations ?

Philipp Boetzelen

Il est vrai que dans les classes qui regroupent différentes origines, nous faisons parfois l'expérience d'un racisme assez fort. Ce peut être le cas, par exemple, entre des personnes venant d'Afghanistan et d'autres venant d'Afrique. Ces phénomènes sont présents : le travailleur social

ne peut l'ignorer et doit effectivement prendre en considération cette dimension interculturelle.

Nour Allazkani

De même, lorsqu'une femme arrive avec un savoir-faire culinaire, c'est un talent, même si cela lui semble parfaitement normal. Il faut savoir valoriser ces aspects.

Yamina Vierge

52 Les moments de création et d'expression me semblent également des moments importants, forts, à travers lesquels les personnes investissent leur humanité et apprennent à se respecter. En plaçant les apprenants dans une position d'acteurs, en leur permettant de valoriser leur expérience, leur parcours et leur humanité, on peut prévenir certaines difficultés. Ces personnes subissent une certaine violence, en France du moins, de la part du reste de la société, et nous voyons que le cours de français constitue souvent un espace à part, hors du temps, hors des difficultés, où se crée une solidarité entre les personnes apprenantes.

Valentina Brenner

La médiation linguistique est en même temps une médiation culturelle. Nous l'avons construite de telle façon que nos apprenants s'approprient les codes de la société allemande. Les formateurs prennent aussi en compte d'autres aspects culturels, en évitant de se limiter aux stéréotypes. En revanche, nous avons trop peu pris en considération la vision qu'a l'apprenant étranger de l'autochtone. C'est une dimension importante, dont il est désormais tenu compte.

Joachim Umlauf

Merci à tous. Je tiens également à remercier la Délégation générale à la langue française et aux langues de France d'avoir pris l'initiative de cette journée d'étude. Nous ne pouvons que plaider pour la multiplication de ce type d'initiatives. Peut-être même faut-il faciliter des coopérations concrètes entre la France et l'Allemagne, de même qu'avec d'autres pays, afin de favoriser l'échange d'idées et de bonnes pratiques.

Fin de la table ronde.

Littérature de l'exil : Écrire dans la langue d'accueil

Joachim Umlauf

Velibor Čolić, vous êtes d'origine bosniaque et l'auteur du *Manuel d'exil, comment réussir son exil en trente-cinq leçons* (Paris, Gallimard, 2016) qui vient de paraître en allemand, sous un titre complètement différent, *Die Welt ist ein grosser Flipper*, ce qui veut dire « le monde est un grand flipper ».

Ce livre est formidable. C'est ce qu'on aime aujourd'hui appeler une autofiction, qui met en scène un personnage arrivant en France et devant apprendre le français. Je trouve particulièrement réjouissant ce mélange de tristesse et d'ironie cinglante, sans oublier la place de la culture.

54

Velibor Čolić

J'ai été « parachuté » en France. Je connaissais trois mots de vocabulaire : Jean, Paul et Sartre. Comme la plupart des exilés, j'ai une vie avant et une vie après l'exil. C'est une blessure vive. Je suis arrivé à Rennes. Il n'a pas plu tout de suite, mais peu après. L'exil a commencé, à mes yeux, au moment où mon sac – et non mes jambes ni mes fesses – de réfugié a touché le sol français. Je me suis alors senti comme un petit animal effrayé. Je ne parlais pas la langue. Mon manuel d'exil résume finalement la quête de verticalité de l'homme, passant du statut de petit animal effrayé, qui ne parle pas la langue, à celui d'homme debout qui comprend tout et parvient à s'exprimer. Heureusement, je suis un étranger invisible en Europe. Quand je n'ouvre pas la bouche, je peux passer pour un Belge.

En Bretagne, où j'ai une maison, je suis un jour entré dans un bar-tabac, curieusement vide à ce moment-là. Le patron, qui dépassait à peine du

comptoir, me dit : « *to be or not to be* ». Je lui demande pourquoi il me dit cela. Il me dit que c'est tout ce qu'il sait dire en anglais, puisque je suis visiblement irlandais selon lui. Nous sommes en effet tous l'étranger de quelqu'un.

Au moment où mon pauvre sac touche le sol français, je suis déjà écrivain et journaliste en Yougoslavie. Ma quête n'était pas de devenir écrivain : je voulais redevenir écrivain, et je me retrouvais illettré.

Mille fois, j'ai laissé tomber, puis repris mes efforts pour apprendre la langue, apprendre à dire « j'ai froid », « j'ai faim », « je t'aime », « quelle heure est-il ? », pour redevenir monsieur tout le monde. Plus tard, j'ai voulu devenir un écrivain célèbre. Mais ma quête a d'abord été de redevenir monsieur tout le monde.

Joachim Umlauf

J'ai lu quelque part qu'on avait détruit vos archives et que vous n'aviez plus vos manuscrits. Est-ce vrai ?

Velibor Čolić

Ma maison a en effet été détruite, et avec elle les manuscrits qui s'y trouvaient. Lorsque Witold Gombrowicz quitte l'Europe pour aller en Argentine, il se dit : « même les pyramides d'Égypte ont disparu un jour, alors mes manuscrits... ».

L'exil pose toujours une double ou triple question. Je suis écrivain depuis vingt-cinq ans en France et il suffit que j'ouvre la bouche pour qu'on me demande d'où je viens. Je réponds parfois que je suis resté. L'exil peut signifier partir. Moi, je suis d'abord resté.

Joachim Umlauf

Si j'ai bien compris, vous avez continué à écrire – ou repris l'écriture – en serbo-croate. Ce n'est guère surprenant : de nombreux écrivains écrivent dans leur langue. Mais en 2008 ou 2009, vous avez commencé à écrire en français. Comment s'est opéré ce passage – qui est rare ?

Velibor Čolić

Plus le temps passait, plus il est devenu évident, qu'hélas, je ne reviendrais jamais dans mon pays natal. Écrire un livre sur l'exil supposait d'écrire dans la langue d'exil. Il me fallait d'abord un *airbag* dans le temps, un *airbag* dans l'espace (permis par la distance qui me sépare de la Bosnie) et, le plus important, un *airbag* pour la langue. Ce « je » me dédouanait, m'affranchissait, me permettait une mise à distance, car je parlais en français.

56

Comme disait Tennessee Williams, je voulais raconter des histoires. La France est le pays qui compte le plus de prix Nobel de littérature. La richesse de cette littérature vient justement du fait que chacun y raconte son histoire. Et plus j'écris en français, plus je suis oriental, car malgré tout, la terre natale nous forge.

Je suis drôle et triste à la fois, comme tous les Slaves du Sud. Mes livres sont moi et je suis mes livres.

Joachim Umlauf

Pour conclure cette rencontre, pouvez-vous nous donner lecture d'un extrait de votre livre, *Manuel d'exil, comment réussir son exil en trente-cinq leçons* ?

Velibor Čolić

Je vais lire un extrait dans lequel je prends une de mes premières leçons dans la belle langue de Molière. Je suis alors dans un foyer de demandeurs d'asile. Personne ne me parle. Une gentille dame vient finalement me proposer d'apprendre le français.

« Le premier cours, nous, une quinzaine de réfugiés : des Irakiens (seulement des hommes, pas des femmes), un colonel d'une dictature africaine déchu, quelques familles somaliennes et moi - le plus grand espoir de la littérature contemporaine yougoslave - remplissons nos fiches. Je complète, il me semble, correctement : nom, prénom, date, lieu de naissance. Pour la rubrique « votre projet en France », notre professeur de français a une question :

- Concours ! Vous avez écrit ici concours, quel concours ? Je ne comprends pas...

- Je n'ai pas écrit concours mais Goncourt.

- Carrément Goncourt !, s'étonne-t-elle.

-Oui, Goncourt...

- Alors bonne chance, soupire-t-elle, mais en attendant le Goncourt, vous êtes un parfait illettré en français.

C'est ainsi, dans la joie et la bonne humeur, que commence mon apprentissage de la belle langue française. »

57

Joachim Umlauf

Merci beaucoup.

Je me tourne maintenant vers Mohamed Nour Wana : pouvez-vous nous dire comment vous êtes venu en France ?

Mohamed Nour Wana

C'est une longue histoire. Avant de venir ici, j'ai vécu dans plusieurs endroits. L'exil est quelque chose que certains connaissent une fois adultes. Je l'ai connu très jeune, dès l'âge de cinq ans.

Cela fait 21 ans que j'ai quitté le Soudan et il m'est difficile de dire que je suis soudanais. Je me considère plutôt comme mi-tchadien, mi-libyen. Je ne saurais d'ailleurs décrire l'endroit où je suis né.

Joachim Umlauf

Cela rejoint les propos de Velibor Čolić : ces catégories d'origine deviennent assez floues. Dans le programme, j'ai trouvé la mention « auteur sans patrie ». Cette manière de vous caractériser vous convient-elle ?

Mohamed Nour Wana

Je me sens davantage apatride que de nationalité soudanaise. Je n'ai aucun papier prouvant que je suis soudanais. J'ai tout perdu dans les guerres en Libye, lorsque ma maison a brûlé.

58

Joachim Umlauf

Comment êtes-vous venu à écrire en français ? Cela a-t-il été spontané, naturel ou a-t-il fallu un processus d'adaptation ? Avez-vous été tenté d'écrire dans d'autres langues ?

Mohamed Nour Wana

Le français n'a pas été compliqué car j'ai adopté la langue française très tôt, au Tchad, où le français et l'arabe étaient deux langues couramment enseignées dans les écoles que j'ai fréquentées. Auparavant, je me rendais à l'école coranique, mais écrire en arabe me prenait beaucoup de temps. En français, il fallait écrire de gauche à droite et j'ai tout de suite aimé cela. Cela n'a pas été si compliqué.

Joachim Umlauf

Vous écrivez des poèmes. J'en ai trouvé sur Facebook. Internet est-il le lieu où vous souhaitez publier ? Préparez-vous une publication « classique » ?

Mohamed Nour Wana

Je n'écris pas seulement des poèmes mais aussi un ouvrage que j'ai commencé il y a quelque temps, et que j'ai du mal à terminer, car ce n'est pas seulement mon histoire. Je ne suis pas venu seul et je suis loin d'être le seul à rencontrer les problèmes liés à l'exil. Mais écrire des poèmes me permet de me soulager de ce qui me ronge de l'intérieur. J'y traite du côté sombre de l'exil. Lorsqu'on est né au Darfour ou au Soudan, l'exil est presque devenu une coutume. On ne peut pas y faire sa vie car le danger peut survenir à tout instant.

La Libye est un pays très dangereux où ont lieu des choses horribles. L'esclavage est un phénomène que j'ai étudié, petit, à l'école, et je pensais que ça n'existait plus que dans les livres. On appelait cela le « commerce triangulaire ». C'est ce que j'ai vécu en rentrant chez moi en 2014. Des personnes m'ont capturé, m'ont assommé avec une kalachnikov et je me suis retrouvé dans un bâtiment où se trouvaient plus de 700 personnes. Des gens arrivaient chaque matin pour acheter des personnes, affirmant qu'ils cherchaient, par exemple, des jeunes Ghanéens robustes ou des jeunes filles trilingues. Un journaliste ne peut pas accéder à cette réalité. Il arrive qu'en écrivant, les larmes me viennent.

59

Joachim Umlauf

Acceptez-vous de nous donner lecture d'un de vos poèmes ?

Mohamed Nour Wana

J'ai intitulé ce poème « Mort-vivant », car c'est un peu ce que je suis.

Mort-vivant

*Je suis un mort au-dedans
Mon corps est ici et mon esprit ailleurs,
Prisonnier de mon passé.
Ce qui reste de moi debout, ne fait pas de moi un homme comme
les autres.
Je suis né dans le mauvais temps sous un nuage gris, là-bas de l'autre
mauvais côté du monde.
Je suis un cadavre ambulante qui respire encore,
Au cœur palpitant et au souffle douloureux.
Je représente les restes des naufragés et les quelques rescapés
60 du nombre incalculable de villageois massacrés quelque part très loin
d'ici.
Je ne suis qu'un mort vivant qui refuse de quitter ce monde qui
le déteste.
J'habite ce corps depuis ma naissance, j'y suis condamné, pour toute
mon existence.
Ce corps, que je nourris et protège,
Je l'ambule avec moi depuis plus de vingt ans, sous les pires foudres des
guerres.
Je fais toujours de mon mieux pour qu'il aille au mieux.
Je l'aime, car je ne me déteste pas.
Je fuis souvent mes souvenirs qui ne m'apportent pas de sourires.
Depuis mon enfance, souffrance m'a possédé.
Et nous cohabitons ensemble dans ce corps.
Je tire mon essence de la vision de l'avenir.
J'écoute les palpitations des battements de mon cœur endommagé
Je porte mes peurs et je suis mon esprit qui m'ordonne.
J'obéis car je suis un esclave, je suis mon propre esclave.
Je me libère dans mes nuits quand mon corps me réclame repos*

*Je m'y perds paisiblement, je brise ma chaîne, et je vole librement dans
un rêve jusqu'au petit matin*

*Et quand je me réveille, je suis là encore dans ma boîte personnelle,
dans ma carcasse qui pue l'ailleurs et la pitié.*

Oui, je suis encore dans ce Moi que je n'ai point choisi d'être

Je demeure prisonnier d'un butin imparfait car mes vœux ont échoué.

Après de longues nuits mes prières restent inexaucées.

*Mais je reste toujours fidèle à mon Dieu, je l'attends pendant tous
ces temps perdus, j'entends et je vois les pleurs de la soumission
et de l'asservissement.*

[...]

*J'ai vu et entendu le ciel bleu se changer en noir, la colère de la mer,
le tremblement peu naturel des terres provoqué par la folie de l'espèce
humaine.*

J'ai vu, j'ai entendu

J'ai beaucoup vu, j'ai beaucoup entendu

J'ai subi tant d'atrocités sans pitié

Je me suis enfui

*J'ai emmené mon corps, mais mon esprit y est resté, prisonnier,
condamné à tout jamais.*

Je suis le mort vivant, un mort au-dedans

*Un cadavre ambulante qui rôde aux portes de la Chapelle, respirant
aux souffles douloureux*

Je suis venu demander asile.

Annexe

Carte des régions (*Länder*) de la République fédérale d'Allemagne

62



D'après http://www.sport-histoire.fr/Geographie/Liste_des_landers_en_allemande.php

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides

75001 Paris

téléphone : 01 40 15 73 00

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : dglff@culture.gouv.fr

www.dglf.culture.gouv.fr

Délégué général

Loïc Depecker

Délégué général adjoint

Jean-François Baldi

Organisation de la journée d'étude, préparation des actes

Claire Extramiana

Gaid Evenou

Coordination éditoriale

Pauline Chevallier

Graphisme

Esther Szac

© Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2018

dépôt légal : novembre 2018

ISBN 978-2-11-139378-3



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ce document est librement mis à disposition
sous les conditions de la licence Creative Commons CC-BY-SA 3.0



<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/fr/>



**Délégation générale à la langue française
et aux langues de France**

6, rue des Pyramides 75001 Paris
téléphone : 01 40 15 73 00
courriel : dglflf@culture.gouv.fr

**Direction régionale des affaires
culturelles d'Île-de-France**
45-47, rue Le Peletier 75009 Paris
téléphone : 01 56 06 50 00

